

— FICHE FORMATION · NOTOS

# Développer en SQL sur IBM i (AS/400)

Maîtrisez le SQL sur DB2 for i : interrogation, jointures, sous-requêtes, triggers, procédures stockées, fonctions UDF, SQL embarqué dans RPG, tables temporelles et RCAC. Une formation action de 4 jours pour exploiter pleinement la puissance de la base de données intégrée à l'IBM i.

**DURÉE**

4 jours ·  
28 h

**FORMAT**

Inter ·  
Intra

**NIVEAU**

Développeur

**Qualiopi**   
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification  
au titre de la catégorie d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

# L'expertise **IBM i** au service de vos équipes.

**NOTOS** est une société fondée en 2004 dans le but de fournir des services à forte valeur ajoutée, dont la formation, autour de son domaine d'expertise : les serveurs **IBM i** (anciennement AS/400).

Nos formations se déroulent sur notre site de **Montpellier**, chez nos clients (intra) ou en distanciel via **Teams**. Nos préoccupations environnementales et l'efficacité du format à distance nous poussent à privilégier le distanciel pour les formations inter-entreprises.

**2004**

Création de NOTOS

**~80**

Alumni actifs IBM i

**22 ans**

D'expertise IBM i

## Tarifs

Nos formations sont proposées en **inter-entreprises** (sessions catalogue à Montpellier ou en distanciel) et en **intra-entreprise** (sur-mesure pour vos équipes) :

### COURS INTRA-ENTREPRISE À DISTANCE

à partir de **1 050 €** HT / jour

### COURS INTRA-ENTREPRISE SUR SITE

à partir de **1 250 €** HT / jour

Devis personnalisé pour les sessions inter-entreprises et tarifs préférentiels groupe sur demande.

### PRÉREQUIS

Notions de base en bases de données relationnelles.

### MATÉRIEL & LOGICIEL

Démos et études de cas réalisables sur les IBM i mis à disposition par NOTOS, ou sur une partition de développement / test du client (intra).

### DOMAINES DE FORMATION

NOTOS propose des formations sur l'ensemble des domaines IBM i :

• Administration / exploitation

• Développement

• Outils & utilitaires

• Base de données

• Sécurité

• Nouveautés versions

**Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap.** Toutes nos formations sont accessibles. Pour une évaluation de votre situation, contactez notre référente handicap.

**Alice VERCHERE**

04 30 96 97 32

averchere@armonie.group



# Développer en SQL sur IBM i (AS/400)

Exploitez toute la puissance de DB2 for i : du SELECT aux procédures stockées, en passant par les triggers, le SQL embarqué dans RPG, les tables temporelles, les contraintes et le RCAC.

## DURÉE

**4 jours**

28 heures · 7 h / jour

## LIEU

**Inter / Intra**

Montpellier ou distanciel

## OBJECTIF

**Développer**

En SQL sur IBM i

## VALIDATION

**Attestation**

Évaluation des acquis

**96%**

### Satisfaction à chaud

Évaluation des stagiaires en fin de formation, promotion 2025.

**88%**

### Satisfaction à froid

Évaluation à 3 mois, mesure de l'impact en situation pro.

## 01 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1 **Être capable de sélectionner** et maintenir des données par SQL
- 2 **Être capable d'utiliser** les clauses de gestion des objets SQL
- 3 **Être capable de manipuler** les interfaces SQL de l'IBM i
- 4 **Être capable d'utiliser** les triggers SQL sur l'IBM i
- 5 **Être capable de créer** procédures stockées et fonctions UDF
- 6 **Être capable d'intégrer** du SQL embarqué dans du code RPG
- 7 **Être capable d'utiliser** contraintes et tables temporelles SQL
- 8 **Être capable de gérer** les RCAC (Row & Column Access Control)
- 9 **Être capable d'utiliser** les expressions régulières SQL

## 02 PROGRAMME DÉTAILLÉ

Introduction	<b>Les interfaces SQL</b> STRSQL, RUNSQL, ACS, RDi	<b>Le langage SQL</b>
Union & jointures	<b>Sous-requêtes</b>	<b>Insertion, mises à jour, suppressions</b>
<b>Création &amp; modification des objets</b>	<b>Performances</b> Index, Visual Explain	<b>Les triggers</b>
<b>Les procédures stockées</b>	<b>Les fonctions</b> UDF, UDTF	<b>SQL embarqué dans RPG</b>
<b>Les contraintes SQL</b>	<b>Les tables temporelles</b>	<b>RCAC</b> Row & Column Access Control
<b>Expressions régulières SQL</b>	<b>Conclusion</b>	

### MÉTHODES

Formation / Action : alternance théorie & travaux pratiques.

### ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle & études de cas.

### POURSUITE

Master Class développement, ou RPG (RPG-5) pour le SQL embarqué.

# Conditions Générales de Vente

Édition 2026 · Applicable à toutes les prestations NOTOS

## OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives aux prestations réalisées par NOTOS. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV. Toute condition contraire opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite, prévaloir sur les présentes CGV. Les présentes CGV peuvent évoluer. Le client se porte fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés et sous-traitants.

## COMMANDE

Toute commande de formation inter-entreprises suppose que le client accepte le programme à la date de sa commande. Toute commande intra-entreprise suppose l'acceptation du contenu du stage décrit dans la proposition pédagogique et financière. La signature du bon de commande ou l'accord sur proposition commerciale implique l'acceptation irrévocable des présentes conditions.

## PRESTATIONS DE SERVICES

NOTOS réalise des prestations de formation, de conseil et d'audit, en inter et intra-entreprise. Pour l'exécution des formations, NOTOS peut installer des logiciels sur les postes du client ou mettre à disposition des postes équipés. Le client ne bénéficie d'aucun droit sur les logiciels mais d'une mise à disposition pour les besoins de la formation.

## PRIX & CONDITIONS DE PAIEMENT

Prestations de 1 à 5 jours : acompte de 30 % à la commande, solde en fin de prestation.

Prestations supérieures à 6 jours : acompte de 50 % à la commande, solde en fin de prestation.

Prix établis en euros HT (assujetti TVA). Le solde est facturé après exécution. En cas de prise en charge OPCO ou financeur tiers, l'accord doit être communiqué à l'inscription. À défaut, la totalité peut être facturée au client. Tout stage commencé est dû dans son intégralité. Pour les prestations de conseil et d'audit, facture émise en fin d'intervention, payable à réception.

## CONVOCATIONS

NOTOS ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation. Il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

## ANNULATION, ABSENCE, REPORT

Toute annulation d'inscription (hors raison médicale) doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Annulation moins de 10 jours ouvrés avant le stage : facturation de 50 %.
- Annulation moins de 5 jours ouvrés : facturation à 100 %.

Un report intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation est facturée en totalité. Les heures non effectuées et non prises en charge par un OPCO seront facturées au demandeur.

## ANNULATION D'UN STAGE PAR NOTOS

NOTOS se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique, sans dédommagement. Les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites seront proposés.

## RÈGLEMENT

Règlement par chèque ou virement bancaire. Les factures sont payables sous 30 jours à compter de la date de facture, net et sans escompte. Tout retard entraîne de plein droit des intérêts de retard à 3 fois le taux d'intérêt légal et l'exigibilité immédiate des factures non échues. Conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce, indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

NOTOS est propriétaire ou détient les droits d'usage sur l'ensemble des éléments accessibles : textes, images, graphismes, logo, icônes, logiciels. Le client s'interdit d'utiliser les contenus pour former d'autres personnes ou ses propres salariés. Toute reproduction, représentation, modification, publication ou transmission, totale ou partielle, est strictement interdite. Toute exploitation non autorisée sera considérée comme une contrefaçon (articles L. 335-2 et suivants du CPI).

## LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité de NOTOS ne peut être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou cause étrangère. Sa responsabilité est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés et plafonnée au montant payé par le client. Aucun dommage indirect (perte de données, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image) ne saurait engager NOTOS. Les travaux pratiques doivent se faire sur des environnements de test ou de développement, en aucun cas de production.

## FORCE MAJEURE

NOTOS ne pourra être tenue responsable d'une inexécution résultant d'un évènement de force majeure : maladie ou accident d'un consultant, grèves, désastres naturels, incendies, non obtention de visas, lois ultérieures, interruption des télécommunications, transports, énergie, ou toute circonstance échappant au contrôle raisonnable de NOTOS.

## PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement UE 2016/679 (RGPD), l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données le concernant. Notre politique de confidentialité est disponible sur notre site internet. NOTOS s'engage en qualité de sous-traitant à traiter les données conformément aux instructions documentées du client, à garantir leur confidentialité et à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles adéquates.

## DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, recherche d'une solution amiable et, à défaut, attribution de compétence au tribunal administratif de Montpellier.

**Le fait de passer commande, valider le devis ou s'inscrire en formation entraîne L'ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.**

NOTOS SAS au capital de 50 000 € · SIRET 453 236 192 00010 · NAF 6202A · Société du groupe Armonie · Organisme de Formation enregistré sous le n° 91 3405545 34 auprès du Préfet de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

